

Les décisions

- Demandes d'habilitations nouvelles : 2 DEUG, licence pluridisciplinaire en sciences, 2 départements d'IUP, 3 DESS
- Approbation du compte rendu du 22 septembre 1994

Après l'approbation à l'unanimité du compte rendu du conseil du 22 septembre 1994, Pierre Petit fait le point sur les effectifs étudiants : le flux d'entrée (nouveaux étudiants en 1^{ère} année de 1^{er} cycle) est en baisse de 5 % (2.992 au 15 décembre 1993, 2.838 au 27 novembre 1994). Les effectifs totaux sont de 10.795 sans les étudiants de l'IUFM.

Il signale la sortie de textes officiels qui concernent d'une part les licences pluridisciplinaires et d'autre part la création d'un nouveau diplôme pour les IUT : le diplôme national de technologie spécialisé (DNST), diplôme post DUT, organisé en un an selon le principe de l'alternance.

Il précise enfin que le projet d'arrêté sur les IUP distribué aux conseillers sera modifié, en particulier l'article 1, pour être soumis au CNESER. Sera également présenté au CNESER le projet d'arrêté sur le D.R.T..

Demandes d'habilitations

DEUG STAPS (Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives)

Dans l'académie 1.300 jeunes souhaitent préparer un DEUG STAPS. Les formations existantes ne peuvent accueillir que 200 étudiants. Les débouchés sont assez variés : enseignements, clubs, municipalités...

Madame Coasne, Monsieur Pilette et le Directeur du DUFAPS présentent la demande d'habilitation qui s'inscrit dans le cadre de la diversification des filières offertes aux étudiants du Sud du Département.

Ce projet est approuvé à l'unanimité.

DEUG espagnol

L'espagnol est déjà enseigné dans la filière langues appliquées du DEUG au DESS. Une équipe de recherche vient d'être créée.

Projet approuvé à l'unanimité.

DESS comptabilité et audit financier

Le DESS se présente comme une formation complémentaire à la MSTCF et doit remplacer le DU comptabilité audit et gestion dont l'objectif est de préparer les étudiants aux épreuves de synthèse du DESCF et à l'examen final d'expertise comptable et tous ceux qui désirent se spécialiser dans ce secteur sans pour autant envisager une carrière libérale.

Le DESS permettra aux diplômés d'intervenir comme conseil dans les opérations de développement des entreprises.

Projet approuvé à l'unanimité.

IUP économie et logistique de la construction

Le projet initial avait été présenté dans le cadre du contrat quadriennal et avait été refusé pour des raisons de carte universitaire. Il a été remanié.

Cette formation se propose de former des cadres du bâtiment, qui auraient un rôle de fédérateur entre les différents acteurs de la filière construction : maîtres d'ouvrage, architectes, bureaux d'études, économistes, entreprises, sociétés de contrôle... Deux options sont prévues : économie du bâtiment - logistique du bâtiment.

Ce projet a déjà été approuvé à l'unanimité lors d'un précédent conseil.

IUP télécommunications et réseaux

Le projet s'inscrit dans le cadre la conjoncture actuelle : déréglementation des télécoms et privatisation possible de France Télécom, après celle de Deutsche Telekom qui est prévue en 1995. Cette déréglementation engendrera une grande diversité des débouchés, accélérée par le mariage des télécommunications avec l'audiovisuel et l'informatique. Deux options sont prévues : ingénierie des télécommunications - ingénierie des réseaux. La formation sera découpée en modules transférables dans d'autres universités dans le cadre des relations internationales.

Le dossier définitif d'habilitation prendra en compte deux remarques des conseillers : le positionnement de l'IUP par rapport aux formations existantes (ENIC par exemple), l'introduction des sciences humaines et de communication dans le programme.

Le projet pédagogique est approuvé à l'unanimité.

DESS matériaux avancés

Le projet de DESS est assorti de la mention science et génie des matériaux nouveaux. Il a pour objet la formation, à Maubeuge, de spécialistes en matériaux capables de s'intégrer dans les industries de fabrication et de transformation ou utilisatrices des matériaux nouveaux. Actuellement ce type de formation est dispensé sous la forme d'un diplôme d'université.

Projet approuvé à l'unanimité.

Licence pluridisciplinaire de sciences et technologie

Le projet a pour objectif de tenter de résoudre deux problèmes difficiles :

- le nombre de candidats scientifiques au concours de professeur des écoles est insuffisant, car les bons étudiants se dirigent vers le CAPES et l'agrégation.

- un certain nombre de titulaires de DEUG scientifiques, inscrits en licence disciplinaire, ont peu de chance d'obtenir cette licence, même après avoir doublé, voire triplé.

Le projet de licence a comme débouchés la préparation du professorat des écoles et des concours A et B de la fonction publique.

Roger Torguet critique fortement ce projet défendu par Arnaud Fréville, Jean-Marie Raviart et Pierre Petit.

Le projet est approuvé (5 voix pour, 1 voix contre, 4 abstentions).

DESS ingénierie d'aide à la décision

Les entreprises, dans tous les domaines, s'ouvrent de plus en plus aux mathématiques dont elles attendent de nouveaux modèles de conception, de prévision, d'automatisation... indispensables pour des décisions à prendre de plus en plus rapidement, voire en temps réel.

Le projet de DESS comporte trois options : modélisation et recherche opérationnelle ; ingénierie financière ; ingénierie informatique.

Projet approuvé à l'unanimité.

Questions diverses

. Remarque de Monsieur Fréville, Directeur de l'ISTV :

- La régulation du parking administratif par une barrière a créé un certain mécontentement auprès des personnels de l'ISTV.

. Réponse de Monsieur Petit quant aux dates de déménagement des départements TC et GEA :

- Le déménagement de l'IUT aux Tertiales est repoussé à la fin du mois de février 1995.

. Monsieur Defrenne, Directeur de la Formation Continue :

- Il est demandé un meilleur éclairage du parking du Moulin et du boulevard Harpignies.

. Mademoiselle Plaisant, Directrice du SUAOP :

- Le service information-orientation de l'université souhaite recevoir toutes les statistiques qui concernent les résultats aux examens dans tous les instituts.

Etaient présents :

Personnalité extérieure : Madame Bressan

Collège A : Messieurs Defrenne, Horling, Martinache, Tahon et Torguet

Collège B : Mademoiselle Juhen, Messieurs Goutin, Petit et Santens

Collège usagers : Mademoiselle Lecutier et Monsieur Moreau

Membre de droit : Monsieur Van Ceulebroeck

Invités : Mesdemoiselles Plaisant et Steiner
Messieurs Canonne, Fréville, Gazalet, Herreras, Obert, Raviart et Thierry

Excusés : Madame Daum, Messieurs Castelain et Mennecier

Ont donné pouvoir : Mademoiselle Pernak à Mademoiselle Lecutier
Monsieur Desvignes à Madame Bressan
Monsieur Nicaise à Monsieur Defrenne
Monsieur Waxin à Monsieur Goutin